

30 janvier 2024

**La Région Sud et le CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur**

**se mobilisent pour faciliter le logement des saisonniers :**

**1 000 logements étudiants seront proposés à la location cet été !**

« Chaque année, ce sont près de 90 000 saisonniers qui travaillent sur notre territoire et pour la plus grande partie, dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration. En termes de recrutements de personnels, la problématique du logement est primordiale et récurrente.

Cette année, plus encore peut-être ! Cet été, trois événements internationaux vont se dérouler dans notre région et nécessiteront naturellement le recrutement de nombreux saisonniers.

Après une première expérience réussie lors de l'été 2023 qui avait vu l'attribution de 350 logements étudiants, le dispositif est reconduit et amplifié. En effet, à l'initiative de Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, une charte d'engagement a été élaborée.

Ainsi, la Région Sud, le Comité Régional de Tourisme, l'Etat, l'UMIH Région Sud et les Crous Nice/Toulon et d'Aix/Marseille/Avignon ont signé cette charte pour permettre la location de 1000 logements étudiants inoccupés cet été. Une première en France !

Je ne doute pas que fort de son succès, ce dispositif prenne encore plus d'ampleur dans les prochaines années en région Sud mais aussi ailleurs en France.

En mettant à la location des logements saisonniers pendant les vacances des étudiants, les Crous pourront bénéficier de recettes. Il s'agit bien d'un partenariat gagnant-gagnant entre l'État et la Région et une parfaite réussite d'utilisation des fonds publics.

Une fois encore, la Région Sud, apporte des solutions aux professionnels et aux salariés, pour un tourisme durable, respectueux de tous ! »

**François de Canson,  
Vice-Président de la Région Sud,  
Président du Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur,  
Président d'ADN Tourisme.**



Photo : signature de la charte d'engagement en présence de **Didier Mamis**, secrétaire général aux affaires régionales de la Préfecture, **François de Canson**, vice-président de la Région Sud et président du CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur, **Bernard Marty**, président de l'UMIH Région Sud, **Mireille Barral**, directrice générale du Crous Nice-Toulon et **Marc Bruant**, directeur général du Crous Aix-Marseille Avignon.

Chaque année, en été, 90 000 saisonniers travaillent en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus de 7 000 d'entre eux sont mobilisés par des grands festivals et des établissements culturels. Grâce à l'attractivité de notre territoire, ils viennent de toute la France. La question de leur logement se pose.

### EN 2023 : 350 LOGEMENTS PROPOSÉS AUX SAISONNIERS DE LA RÉGION SUD

Dès l'été 2023, avec le Crous de Nice-Toulon et l'UMIH Région Sud, 350 logements vacants durant les mois de juillet et d'août avaient été proposés à la location à des tarifs défiant toute concurrence : entre 360 et 580 euros pour des locations de chambres, de studios et d'appartements de type F1.

Devant le formidable succès de cette opération, il a été décidé, ensemble, de renouveler cette opération et même de tripler l'offre de logements.

## LE PLAN ETAT-REGION 2021-2027

Grâce au contrat plan État-Région 2021-2027, la Région Sud, présidée par Renaud Muselier, finance les CROUS pour construire ou rénover des chambres d'étudiants. Ce partenariat à hauteur de 17,2 millions d'euros, est financé, à parité, entre l'État et la Région. Soit 8,6 millions chacun. En développant la politique des logements saisonniers de mai à août, les Crous bénéficient de recettes supplémentaires.

## 1 000 HEBERGEMENTS PROPOSES EN 2024

Sur les 15 000 logements que comptent nos deux Crous, 2 000 pourraient potentiellement être ouverts à la location l'été.

Cette année, 1 000 hébergements (chambres, studios, T1) seront proposés aux saisonniers : 500 pour le Crous Nice-Toulon, et 500 pour le Crous Aix-Marseille-Avignon. Grâce à l'engagement et la détermination de Renaud Muselier, la Région Sud est la première région de France à s'associer aux Crous et aux professionnels pour soutenir les saisonniers.

## A PROPOS DU COMITE REGIONAL DE TOURISME PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Comité Régional de Tourisme assure une démarche de promotion et de communication à destination des clients internationaux et français afin de soutenir une économie touristique et durable en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en lien avec ses professionnels du tourisme. Rendre visibles nos destinations à l'international, promouvoir des destinations compétitives et créer du lien avec nos clients, sont les 3 objectifs qui orientent l'action du CRT, tant en direction du grand public, des organisateurs de voyages que des médias. La stratégie développée autour des 3 marques Monde Provence, Alpes et Côte d'Azur, constitue la pierre angulaire des dispositifs marketing mis en œuvre par le CRT depuis plusieurs années. Orientée client, basée sur une gouvernance spécifique à chaque marque et la mutualisation de moyens, elle monte résolument en puissance.

Retrouvez-nous sur [provence-alpes-cotedazur.com](https://www.provence-alpes-cotedazur.com) et sur nos réseaux sociaux :

